

Déclaration conjointe des ministres des Affaires étrangères du Triangle de Weimar Frank-Walter Steinmeier (Allemagne), Jean-Marc Ayrault (France), Witold Waszczykowski (Pologne) sur l'avenir de l'Europe (28-08-2016)

« Nous avons désormais la chance unique de faire progresser la nouvelle Europe en assumant une responsabilité commune dans un esprit de solidarité humaine et avec le sentiment d'appartenir à une communauté de destin ainsi qu'en nous appuyant sur l'héritage de nos valeurs communes. Le désir naturel de tous les peuples d'instaurer la démocratie, la prospérité et la sécurité ne peut se réaliser à long terme que dans le rassemblement des forces de l'Europe tout entière. »

Hans-Dietrich Genscher, Roland Dumas, Krzysztof Skubiszewski

Weimar, le 29 août 1991

Nous, ministres des Affaires étrangères du Triangle de Weimar, sommes réunis à Weimar 25 ans après la fondation du Triangle de Weimar afin de nous inscrire dans le prolongement des traditions et des valeurs associées à « l'esprit de Weimar ». C'est avec satisfaction et fierté que nous considérons ces 25 dernières années du Triangle de Weimar, qui a servi et sert activement en tant que forum de discussion et de coopération trilatéral entre l'Allemagne, la France et la Pologne pour les échanges au niveau politique et de la société civile. L'adhésion de la Pologne et d'autres pays voisins à l'Alliance de l'Atlantique Nord en 1999 et à l'Union européenne en 2004 ont constitué des jalons historiques témoignant de nos forces rassemblées.

Le Triangle de Weimar est devenu aujourd'hui un important forum d'échange qui sert à renforcer la cohésion de l'Union européenne élargie. Au cours des dernières années, les ministres des Affaires étrangères du Triangle de Weimar ont donné de fortes impulsions dans la politique européenne de voisinage et la politique d'élargissement et – de concert avec les ministres de la Défense – dans la politique de sécurité et de défense commune. D'autres ministres se rencontrent régulièrement en format Weimar et contribuent à la cohésion de l'Europe, comme l'ont déjà fait cette année, outre les ministres chargés des Affaires européennes, les ministres des Finances, de l'Économie et de l'Agriculture.

Considérant les défis sans précédent auxquels l'Europe fait face, nous estimons nécessaire d'intensifier la coopération et de lui donner une nouvelle impulsion. C'est dans ce contexte que s'inscrit aussi à nos yeux le sommet des chefs d'État et de gouvernement de nos pays prévu cette année.

Le 23 juin 2016, le peuple britannique a voté pour la sortie de l'Union européenne. Nous respectons cette décision souveraine bien que nous aurions préféré le maintien du Royaume-Uni au sein de l'Union européenne. Le Royaume-Uni demeurera un partenaire européen important. Nous restons très intéressés par une étroite coopération avec le Royaume-Uni pour faire face aux défis communs que l'Europe doit affronter en ce XXI^e siècle. Dès que le Royaume-Uni aura notifié à l'Union européenne son intention de se retirer, nous souhaitons que les négociations se déroulent de façon constructive, dans le cadre des conditions fixées par la déclaration des chefs d'État ou de gouvernement du 29 juin. Malgré le défi de taille pour

la cohésion européenne auquel l'Union européenne se voit confrontée, nous demeurons convaincus que cette dernière offre le cadre naturel, porteur d'avenir et indispensable pour assurer la liberté, la prospérité et la sécurité de l'Europe, pour définir des relations pacifiques entre ses peuples et pour contribuer à la paix et à la stabilité dans le monde.

Sans mettre en cause les réalisations européennes, les raisons de la défiance vis-à-vis de l'Europe doivent être comprises. Nous voulons renforcer l'Union européenne et les fondements de l'intégration européenne en démontrant la capacité de l'Union à agir. Nous prenons au sérieux les attentes, les préoccupations et les craintes de nos concitoyennes et concitoyens, et nous voulons montrer par des résultats tangibles que, face aux grands défis de notre temps, nous pouvons obtenir en tant qu'Union européenne de meilleurs résultats qu'en agissant au niveau national : dans le domaine de la sécurité intérieure et extérieure, dans les questions liées aux migrations et aux réfugiés ainsi que dans le renforcement de la compétitivité, de la croissance et de l'emploi en particulier des jeunes. Se concentrer ainsi sur l'essentiel implique également que nous laissions d'autres sujets aux processus de décision nationaux ou régionaux quand ceux-ci paraissent mieux placés pour agir afin d'atteindre nos objectifs communs.

Nous savons qu'il n'existe pas de solutions simples pour faire face à ces défis. Nous sommes néanmoins déterminés à les aborder ensemble, dans l'esprit d'une confiance mutuelle renouvelée, car nous sommes convaincus qu'une action commune de tous les pays membres est la meilleure option possible pour notre avenir.

Tout en exploitant pleinement les possibilités offertes par les traités dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité commune, nous aspirons à une Union européenne plus flexible qui respecte et reflète les différents niveaux d'ambitions des États membres dans la perspective de la poursuite de l'intégration. Afin de renforcer la cohésion au sein de l'Union européenne, nous, ministres des Affaires étrangères du Triangle de Weimar, proposons d'envisager à l'avenir des rencontres en format élargi, dans le cadre de la présidence polonaise, avec les ministres des Affaires étrangères du groupe de Visegrad et d'autres États.

Nous voulons une Europe plus forte et sûre, dotée d'une politique de sécurité et de défense commune approfondie et plus efficace. Nous saluons la stratégie globale présentée par la Haute représentante, qui décrit avec pertinence le contexte stratégique et les menaces auxquelles l'Union européenne doit faire face, et identifie les priorités, les objectifs et les moyens qui doivent nous permettre d'accéder à une véritable autonomie stratégique et de renforcer la politique étrangère et de sécurité européenne permettant à l'Union européenne d'être un acteur global. Nous devons maintenant prendre les mesures nécessaires pour la mettre en œuvre rapidement. Nous préconisons une stratégie de suivi substantielle dans le domaine de la sécurité et de la défense. Nous sommes favorables à l'idée d'une réunion annuelle du Conseil européen sous forme de « Conseil de sécurité européen » qui traitera des questions stratégiques de sécurité intérieure et extérieure, qui sont indissociablement liées.

À l'échelle du continent européen, la confiance a besoin d'être restaurée sur la base des principes de l'OSCE. Nous voulons que l'Union européenne soutienne fermement les efforts de nos partenaires orientaux, méridionaux et régionaux en matière de stabilité et de développement ainsi que de prévention et de gestion des crises grâce à des projets visant à renforcer la résilience et les capacités institutionnelles. Nous partageons le concept

d'engagement durable, global et ambitieux exprimé dans la stratégie, qui vise à stabiliser le voisinage oriental et méridional de l'Union européenne. Les mesures de renforcement de la résilience de nos voisins et de leur stabilité intérieure auront des répercussions favorables sur notre propre sécurité. Nous estimons nécessaire d'utiliser tous les articles du traité sur l'Union européenne, y compris ceux qui n'ont pas encore été utilisés et qui nous donnent une flexibilité maximale, afin de renforcer et d'approfondir notre coopération en matière de défense et de réagir dans la totalité du spectre des crises.

L'Union européenne, qui déploie actuellement onze missions civiles et six opérations militaires sur trois continents pour œuvrer à la paix et à la stabilité, a besoin pour intervenir en cas de crise d'une capacité européenne civile et militaire de planification et de conduite d'opérations. Nous soulignons la nécessité du développement d'une industrie de la défense forte et compétitive en Europe.

Le renforcement des capacités en matière de défense se fera au bénéfice de la politique de sécurité et de défense commune et de l'OTAN et contribuera à mettre en œuvre les décisions prises en matière de défense du territoire de l'Alliance et la coopération transatlantique dans la gestion internationale des crises. Reconnaissant l'importance que revêt le développement du partenariat stratégique entre l'Union européenne et l'OTAN, nous sommes décidés à procéder à la mise en œuvre complète de la déclaration de Varsovie adoptée le 8 juillet 2016 par l'Union européenne et l'OTAN.

Une Europe forte, c'est une Europe qui est en mesure de saisir la multitude des opportunités qu'offre la mondialisation tout en offrant une protection contre ses effets négatifs, entre autres le chômage et l'accroissement des inégalités, et qui tient ainsi la promesse de prospérité envers ses citoyennes et ses citoyens :

- les politiques industrielles doivent déployer de nouveaux efforts dans le domaine des nouvelles technologies et de la transition énergétique pour accroître les investissements publics et privés au bénéfice de l'activité et de l'emploi ;
- outre le développement du marché commun de l'énergie et la promotion de l'efficacité énergétique et des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, la sécurité des approvisionnements énergétiques doit être renforcée, par le biais par exemple d'une coopération régionale flexible en cas de perturbation de l'approvisionnement , dans le cadre d'une politique énergétique et climatique ambitieuse assurant la pleine mise en œuvre des accords de Paris ;
- des réformes structurelles doivent être poursuivies, notamment en vue d'accroître l'attractivité de l'Europe pour les investissements internationaux et des initiatives visant à accélérer la convergence économique et une harmonisation fiscale et sociale doivent être mises en œuvre pour rendre l'Union européenne plus compétitive ;
- la dimension sociale doit être mieux prise en compte dans la gouvernance économique dont le contrôle démocratique doit être renforcé pour redonner confiance aux opinions publiques.

En renouant avec une politique de croissance et d'emploi, l'Union enverra un message fort aux jeunes Européens qui devraient profiter des avantages de l'intégration européenne dans

le cadre de programmes ambitieux. Les dispositifs existants en matière de formation, de promotion de l'entrepreneuriat, de mobilité et d'accès à l'emploi doivent ainsi être fortement renforcés.

Quelle / Source / Źródło: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/Allemagne/le-triangle-de-weimar/article/declaration-conjointe-des-ministres-des-affaires-etrangeres-du-triangle-de> (Accessed 25 April 2022)